

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 DÉCEMBRE

COMITÉ CONSERVATEUR

De Maine-et-Loire

Le successeur de M. Chevalier, député

Le Comité conservateur a cru devoir profiter de la réunion de nombreux délégués sénatoriaux à Angers pour les consulter sur le choix du successeur du regretté M. Chevalier. Le nom qui leur a été proposé est celui de l'honorable général Lacretelle, propriétaire au château de Molière, près Angers.

Voici en quels termes s'est exprimé M. de Maillé, président :

« Messieurs, je vous prie de nous donner une nouvelle marque de votre confiance et de sanctionner le choix du candidat à la députation, que nous comptons proposer au vote des électeurs du département.

« Vous savez la perte que nous avons faite en la personne de M. Chevalier, et les regrets qui accompagnent son souvenir ; mais, en politique, on ne peut s'arrêter à ces regrets ; quelque douloureux qu'ils soient, il faut songer au lendemain et au remplacement nécessaire de celui qui n'est plus.

« Nous nous sommes souvenus que c'est à votre jugement, en 1885, que nous avons soumis la liste des députés, et que c'est, lorsque cette liste a eu reçu votre approbation, que nous l'avons présentée au suffrage des électeurs, dont vous faites partie dans chacune des communes du département. Nous nous sommes souvenus aussi que la députation de Maine-et-Loire formait un tout complet, uni dans la même pensée de résistance à la politique républicaine, de respect aux traditions libérales et religieuses de la France et de dévouement à tous ses intérêts. Ce sentiment d'entente commune a eu son expression dans la profession de foi signée par tous les députés de Maine-et-

Loire. C'est donc là qu'il faut rechercher l'expression de ces résolutions, qui ont été acclamées par 73,000 électeurs.

« Notre première pensée a donc été de rechercher un candidat, qui partageât tous nos sentiments et fût partie de ce faisceau de résistance conservatrice et de dévouement à la Patrie, qui fait l'honneur et la force de votre députation. Il nous fallait aussi un homme qui vous fût honneur, qui nous fût honneur à nous-mêmes, et ce sont ces différents sentiments qui nous ont conduits à offrir la candidature au général Lacretelle. Nous sommes certains qu'il remplit ces deux conditions : la première par les engagements qu'il a pris envers nous, dans une communion de sentiments, de pensées et de résolutions, que nous sommes heureux de constater devant vous. Quant à la seconde condition, nous n'avons qu'à lire dans sa vie ; j'en connais peu qui vous fasse plus d'honneur.

« C'est pas le lieu de faire la biographie du général Lacretelle : je me contenterai de rappeler ses glorieuses campagnes d'Afrique et de Crimée, et la terrible guerre de 1870-1871. En résumé, soixante-cinq ans d'âge, quarante-six ans de service, quinze campagnes de guerre, deux blessures graves, trois citations à l'ordre de l'armée.

« Je veux cependant m'emparer des paroles dites, le jour des adieux, par le colonel Chenevière, à Compiègne, dans la réunion des officiers de toutes les armes :

« J'ai essayé, dit-il, de faire ressortir la « physiologie du général Lacretelle en « campagne, sa vigueur, sa bravoure en « trébuchant : mais tous ceux qui ont eu « l'honneur de servir sous ses ordres ou « qui l'ont connu dans les relations pri- « vées, savent que chez lui les qualités de « l'esprit et du cœur sont à la hauteur de « ses vertus militaires. Accessible à tous, « du caractère le plus affable, de l'humeur « la plus indulgente, soucieux de tous les « intérêts, aimant passionnément son mé- « tier ; sa conversation tantôt familière, « pleine de finesse et de naturel, tantôt

« s'animant au récit des actions de guerre « ou au sentiment des plus nobles pensées, « a conquis tous ceux qui ont eu la bonne « fortune de l'approcher. »

« Messieurs, je ne doute pas que le général Lacretelle sache conquérir vos cœurs et vos suffrages, ainsi que ceux des électeurs de Maine-et-Loire. »

DISCOURS DU GÉNÉRAL LACRETELLE

M. le général Lacretelle, ayant demandé la parole, s'est exprimé en ces termes, plusieurs fois interrompu par les applaudissements de la réunion :

« Messieurs,

« Permettez-moi d'abord de remercier le Comité conservateur et son président, M. le comte de Maillé, de la pensée qu'ils ont eue de me présenter à vos suffrages, pour remplacer le regretté M. Chevalier. Cette pensée que tous les sénateurs et députés de Maine-et-Loire ont accueillie avec une bienveillance dont je suis très reconnaissant, est la continuation et l'exécution loyale du pacte d'union adopté en 1885.

« Je tiens aussi à remercier le Comité de m'avoir fourni cette occasion de la réunion des délégués sénatoriaux, pour me mettre en communication avec vous, qui êtes les représentants les plus autorisés de vos concitoyens.

« Ce choix si flatteur, je le dois évidemment aux services que je me suis efforcé de rendre à mon pays, pendant les 46 années que j'ai passées dans l'armée : c'est donc un vieux soldat qui se présente devant vous, dont le principal titre à votre confiance est un ardent amour de son pays.

« Est-il besoin que je vous expose un programme, que je vous dise quelles sont mes convictions ? Il me semble que vous n'avez pas de peine à les deviner. Ce sont celles d'un homme qui a passé toute sa vie dans des idées d'ordre et de discipline, qu'il croit aussi nécessaires dans la vie civile que dans l'armée ; d'un homme ennemi des doctrines et des procédés révolutionnaires qui ne savent que détruire sans pouvoir rien édifier. Mais ce sont aussi celles d'un parti-

san de la vraie liberté : non pas de celle dont se targuent des hommes qui n'usent du pouvoir que pour opprimer les autres, persécuter la religion, refuser aux malades les soins de la sœur de charité. Non, ma liberté à moi est celle qui respecte et protège également les droits de tous.

« Ce que je veux, c'est le respect de la religion, de tous les grands principes qui sont la force et la gloire des nations civilisées.

« Ce que je veux, ce sont des encouragements et la protection nécessaire à l'agriculture, au commerce, à l'industrie ; c'est la fin d'un régime de gaspillage, qui en peu d'années a élevé la dette de la France à un chiffre effrayant, et qui la conduirait rapidement à la banqueroute.

« C'est là le programme des conservateurs de Maine-et-Loire, et c'est dans cet ordre d'idées que j'ai accepté la candidature qui m'a été offerte.

« Je ne crois pas, messieurs, devoir m'étendre davantage. J'ai voulu me montrer à vous tel que je suis, et je désire qu'il n'y ait de doute chez aucun de vous sur mon caractère et mes convictions.

« Si vous croyez devoir me donner vos suffrages, je vous demande d'être mes interprètes auprès des électeurs qui ont placé en vous leur confiance. Vous pouvez leur affirmer qu'ils me verront toujours avec ceux qui travaillent au relèvement de la France, à la gloire, à la prospérité de la Patrie. »

Ce discours a été couvert d'applaudissements et le général a été proclamé candidat aux prochaines élections, en remplacement de M. Chevalier.

En conséquence, le Comité conservateur adresse aux électeurs du département l'appel suivant :

Comité conservateur de Maine-et-Loire

Aux électeurs du département

LE COMITÉ CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE, d'accord avec les sénateurs et les députés du département, a dû se préoccuper de trouver un successeur au regretté M. Chevalier.

Son choix s'est arrêté sur M. le général

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

La soirée s'annonçait splendide. Le soleil se couchait avec ces belles clartés qui promettent un magnifique lendemain. De la prairie voisine, montaient les aromes des herbes fleuries, la faux n'ayant encore passé nulle part. A ces senteurs exquises, s'unissaient les doux bruits de la vie champêtre. M^{lle} Klarz en savourait la douceur, quand M^{lle} Humphrey, s'approchant, la tira de sa rêverie :

— Nous allons à la ferme chercher du lait, dit-elle, venez-vous avec nous ?

— Oh ! il fait si bon ici !

— Restez donc, paresseuse.

Et, prenant Rosen par la main, la femme du directeur partit en souriant.

Oui, il faisait bon ! En ces jours de juin, le crépuscule conserve une apparence lumineuse ; c'est le jour encore, avec tous les charmes de la nuit. Peu à peu, les étoiles apparaissent dans le ciel ; Mina, se levant, sortit du jardin pour traverser l'enclos qui entourait les bâtiments de

l'usine. De vieux grands arbres projetaient leurs ombres gigantesques, dans lesquelles sa propre forme disparaissait de distance en distance. Plus loin, les arbustes du jardin dressaient leurs fines silhouettes ; les gynériums, — ces fleurs de la lune, ainsi que les appelle la poésie, — argentèrent leurs penaches aux lueurs du croissant, en frissonnant sous la brise. Quel calme et quelle douceur ! Au détour, elle aperçut les bâtiments illuminés ; des commandes pressées imposaient un travail de nuit. La lumière sortait à flots par les larges fenêtres ; les bruits sourds des machines formaient une basse sur laquelle la vapeur lançait sa gamme sinueuse. Une idée bizarre vint à l'idée de la jeune fille : depuis ce terrible soir où la fièvre de la faim, unie à celle du désespoir, l'avait entraînée si près de la mort, elle n'avait jamais osé fixer l'onde, craignant, non-seulement ses nerfs, mais plus encore la superstition du souvenir. En ce moment, Mina, se demandant où elle en était sous le rapport de l'impressionnabilité, voulut tenter l'épreuve. Alors, elle traversa l'ombre qui la séparait de la fausse rivière ; puis, comme à Rouen, s'appuyant à la pale, elle regarda... L'eau suivait son cours : la jeune fille entendit le léger bruit du courant ; ses yeux se reportant vers l'usine, les ombres des ouvriers s'agitèrent de nouveau, mais rien ne la troubla... « Décidément, pensa-t-elle avec un soupir d'allé-

gement, la tête et les nerfs sont redevenus solidés. »

Elle reprit, à pas lents, son chemin à travers l'enclos. A moitié route, Mina s'assit sur le banc adossé au vieux marronnier ; là, elle put contempler, non-seulement le coin flamboyant de la manufacture, mais encore la prairie remplie des mystères de la nuit, et le ciel constellé d'étoiles. Au milieu de ce calme imposant, animé, cependant, la jeune fille eut comme la vision des réalités matérielles de la vie, s'identifiant à une vue plus haute de ses espérances immortelles.

Un jour, dans l'angoisse de la douleur, elle avait jeté ce blâme à l'existence : « Tout ment : patriotisme, amour, désirs et joies, l'art lui-même... » Mais, à cette heure, dans l'apaisement de son âme, en contemplant le limpide soir, la parole appartenait aux instincts les plus élevés ; aussi, s'écria-t-elle : « Oui, tout ment en regardant d'en bas, l'amitié elle-même devient sans consistance et sans flamme ; mais tu d'en haut, tout se transfigure : Patrie, amour, art divin, tout prend des ailes ! »

Pour apaiser l'ardeur nouvelle qui lui remplissait l'âme, elle dirigea son regard vers la leur sereine des étoiles, bientôt son esprit s'adoucit et s'équilibra sous l'influence d'une force à la fois pure et généreuse.

Alors, pour la première fois, Mina éroqua volon-

tairement le souvenir de Jean et de Suzanne ; pour la première fois aussi, son cœur resta calme, son cœur tranquille... Surprise, baletante sous une émotion inexprimable, la jeune fille s'interrogea, remua sans pitié tous ses souvenirs, et se trouva libre !

Les ruines, même désirées, provoquent toujours une certaine tristesse ; aussi s'effraya-t-elle d'abord : « Mon cœur aurait-il cessé de battre ? murmura sa pensée. » Tout son être protesta : jamais ce dernier n'avait palpité avec autant de puissance et de douceur... Quoi ! son amour seul était mort ? bien mort ? Elle ne pouvait le croire... Il fallait s'en convaincre pourtant ; ce fut long... Enfin, la certitude se fit ; alors, à la fois attristée et ravie, Mina, après avoir jeté sur le rêve de sa jeunesse les fleurs mélancoliques du souvenir, laissa retomber le liocaul.

Elle pourrait retourner à Lille, sa volonté était affranchie. Pourquoi retourner ? — Mais tante Marie si aimante, si dévouée, à qui son départ avait enlevé Rosen ; tante Marie, dont le cœur devait saigner sous tant d'ingratitude et d'oubli ? — Eh bien ! pourquoi ne viendrait-elle pas la rejoindre avec oncle Spigle ? Réunion, tous pourraient encore goûter d'heureux jours.

Au milieu de l'agitation de ses pensées, Mina oubliait les heures ; cependant, il fallait songer au retour. Trouvant la porte de l'ilot ouverte, elle

de division LACRETELLE, grand-officier de la Légion d'honneur, qui vient de prendre sa retraite et de se fixer définitivement en Anjou.

Le général Lacretelle n'est pas un nouveau venu parmi nous; car il y a 32 ans, pendant qu'il tenait garnison à Angers, il s'est allié à une des meilleures familles de la bourgeoisie angevine, en épousant M^{lle} Guilhem.

Chaque année, il venait dans sa terre de Beaucoz, se reposer de ses glorieuses fatigues, heureux de revoir notre pays et de se retrouver au milieu de ses nombreux amis.

Le général Lacretelle est un glorieux soldat, qui s'est illustré sur les champs de bataille de Crimée, où, couvert de blessures, il a conquis le grade de lieutenant-colonel, à 33 ans. A Reischoffen, il commandait une brigade et sa conduite héroïque dans cette triste journée lui méritait le grade de général de division.

Il rejoignait, avec les débris de l'armée, le maréchal de Mac-Mahon, et luttaient encore avec la dernière énergie dans cette épouvantable journée de Sedan, où, fait prisonnier, il fut envoyé en Allemagne.

A peine la paix signée, il accourait un des premiers à Versailles mettre sa vaillante épée au service de l'ordre et recevait le commandement d'une des divisions chargées de reprendre Paris sur les insurgés de la Commune.

Il a servi glorieusement la France sur tous les champs de bataille; et, en le présentant aux suffrages des conservateurs, le Comité paie un juste hommage à l'armée française, qui entoure le général Lacretelle de son respect et de son affection.

Ses opinions politiques sont celles d'un vrai conservateur et d'un loyal soldat, qui place avant tout l'amour de la France et dont la constante pensée est de la voir glorieuse, calme et prospère.

Le COMITÉ CONSERVATEUR a soumis sa candidature à la réunion générale des D^{és} sénatoriaux qui vient d'avoir lieu, elle y a été acclamée par les représentants les plus autorisés du parti conservateur de toutes les communes du département.

C'est donc avec confiance, ELECTEURS DE MAINE-ET-LOIRE, que le Comité vous recommande la candidature conservatrice du général Lacretelle. En le faisant triompher, vous prouverez une fois de plus votre amour de l'ordre et de la patrie.

Pour le Comité conservateur,

Le président, COMTE DE MAILLÉ.

LE VOYAGE DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS AUX INDES

Comme nous l'avons dit, Mgr le duc d'Orléans partira de Lisbonne pour Gibraltar d'où il se réembarquera à la fin de janvier pour les Indes.

C'est en qualité d'officier, mais libre de tout engagement, que le jeune prince fera, pendant ce voyage qui durera une année et complètera son éducation militaire commencée l'an dernier à l'École des cadets de Sandhurst, un stage dans les différents ser-

vices et cantonnements de l'armée des Indes que commande le général Sir Frederick Roberts.

Lors de la visite que Mgr le duc d'Orléans fit dernièrement à la reine d'Angleterre, Sa Majesté insista très gracieusement pour qu'il portât aux Indes, dans les exercices militaires, chasses, visites aux rajahs, l'uniforme de son armée et pût jouir de toutes les prérogatives attachées au grade d'officier stagiaire.

S. A. R. le duc de Cambridge, avec l'empressement le plus courtois, a donné immédiatement des ordres pour que les désirs de Sa Majesté fussent accomplis de point en point et que le fils de Monsieur le Comte de Paris reçût aux Indes le même accueil que le fils de Mgr le prince de Galles.

Mgr le duc d'Orléans passera l'été dans l'Himalaya et reviendra en Europe à la fin de l'hiver de 1889. Il sera accompagné dans tous ses voyages, comme nous l'avons dit, par le colonel de Parseval, qui vient de prendre sa retraite.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

M. WILSON. — M. Vigneau, juge d'instruction, poursuit, depuis trois semaines, une enquête très délicate et très compliquée au sujet de faits délictueux imputés à M. Wilson. Il s'agit d'une nouvelle affaire de trafic de décorations qui n'a aucune connexion avec celle dans laquelle les généraux Caffarel et d'Andlau ont été plus particulièrement compromis.

Depuis quelques jours, M. Wilson passe ses journées, on peut même dire ses nuits, chez le juge d'instruction. Mardi dernier, il ne quittait le cabinet de M. Vigneau qu'à onze heures du soir. L'autre jour, il était près d'une heure du matin lorsque M. Wilson sortait du Palais de Justice.

Trois individus, compromis dans cette nouvelle affaire et convoqués en même temps que le genre de l'ex-Président de la République, étaient arrêtés au sortir du cabinet du juge et immédiatement écroués au dépôt. Ils se nomment Dubreuil, Armand Hébert et Antoine Ribaudou. Le premier s'est donné comme agent de publicité, les deux autres agents d'affaires se seraient entremis auprès de nombreuses personnes pour leur faire obtenir, grâce à l'influence de M. Wilson, la croix de la Légion d'Honneur.

Il y a trois jours, M. Wilson était de nouveau convoqué dans le cabinet de M. Vigneau. Il était environ six heures lorsqu'il regagnait sa voiture qui l'attendait devant le Palais de Justice.

Samedi, de nombreux témoins ont été cités par le juge d'instruction Vigneau, au sujet de la nouvelle affaire de décorations. M. Wilson, arrivé à deux heures, a été aussitôt introduit dans le cabinet de M. Vigneau.

LE « GRAND » CARNOT ET NAPOLEON III

On lit dans le *Gaulois* :

« La fortune de M. le Président de la République vient de ce qu'il porte le nom du

douleur avait, de plus, brisé la fibre passionnée de son propre cœur; aussi, ce dernier, comme un oiseau longtemps captif, déjà s'essayait de l'aile pour gagner les hauteurs. Il ne devait plus connaître les tourments, les déceptions, ni les jouissances de l'amour. Mina le sentit... Un regret étrange traversa son âme, la nature et la jeunesse lui jetèrent un dernier appel... mais un souffle puissant, venu d'une source ignorée, la pénétrant soudain, elle tendit les mains vers le rêveur solitaire et sa pensée lui cria :

— Oh ! ne m'aimez pas, car je ne veux plus, je ne puis plus aimer !

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 26 Décembre 1887,

LE FIACRE 117

Pièce nouvelle en 3 actes, du théâtre des Variétés, par MM. E. de Najac et A. Millaud.

On commencera par :

DEUX MERLES BLANCS

Comédie en 3 actes, du Palais-Royal, par MM. Labiche et Delacour.

« grand » Carnot. Le « grand » Carnot devrait donc être l'objet d'un culte de la part de la famille Carnot; Mais ce culte ne daterait-il que de l'élection de M. Sadi Carnot ?

» Serait-il vrai, en effet, qu'au début du mouvement libéral du second Empire, vers 1863 ou 1865, Napoléon III sauva d'une destruction totale la tombe du « grand » Carnot, à Magdebourg, et qu'il la fit restaurer à ses frais, car elle était laissée dans le plus lamentable abandon par la famille Carnot et par le parti républicain, qui veut, aujourd'hui, élever une statue au grand-père du président Carnot.

» Si nos souvenirs nous trahissent, nous ferons amende honorable. L'organe de l'Élysée, le *Siècle*, pourrait nous renseigner à cet égard. — L. DESMOULINS.

LES FRANÇAIS RÉFRACTAIRES EN BELGIQUE

Les Français réfractaires et insoumis à la loi militaire ont tenu jeudi soir leur assemblée générale à la salle Saint-Michel, à Bruxelles.

Plus de trois cents personnes appartenant à toutes les classes de la société y assistaient.

Le président a proposé l'adresse suivante qui a été votée à l'unanimité :

« A Monsieur le Président de la République française.

» Insoumis et réfractaires, nous venons, Monsieur le Président, vous prier de nous ouvrir les portes de la mère-patrie.

» Tous, nous avons agi sans discernement, en têtes folles, à l'heure où l'on n'est pas encore un homme, à l'âge cependant où l'on cesse d'être un enfant.

» L'exil nous a mûris. Nous sommes plusieurs milliers qui vous prions de nous laisser rentrer dans le sein de la grande famille militaire, afin que, à l'heure où la France pourrait avoir besoin de tous ses enfants, nous rachetions, en versant notre sang pour elle, la faute que nous avons commise en la désertant.

» Vive la France ! »

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 23 décembre 1887.

Quelle chose stupéfiante que la politique et quels trésors de toute nature possède notre France qui peut se payer six cent seize chevaux pour conduire le char de l'Etat ! Je dis : chevaux, pensant bien que l'honorable M. Dugué de la Fauconnerie, en parlant des animaux de l'arche, n'entendait comparer ses non moins honorables collègues qu'à des êtres de noble race. Toujours est-il que, perchés sur nos roussins d'Arcadie, nos six cent seize timoniers républicains n'ont pas l'encolure assez puissante pour désempourber la berline de M. Carnot, petit-fils de l'organisateur de la victoire, organisateur lui-même de la grande, vraie, seule, unique et définitive concentration s. g. d. g. Les uns tirent à hue, les autres à dia, tous du côté où la Marne est plus profonde et l'enlèvement plus sûr. Par instants ils s'arrêtent, essouffés, et, concentrant leurs forces, crient aux deux ou trois cents collègues qui les regardent faire, n'y pouvant mais : « Venez donc tirer avec nous ! » — « Dans le même sens ? répond la droite, jamais ! Reprenez la grande route, nous vous aiderons. » — « Vous êtes des obstructionnistes ! » O charme mystérieux des mots sonores !

Ce pauvre M. de la Mazelle a l'imprudence de demander des explications au gouvernement sur les agissements du Conseil municipal de Paris, dans les journées des 2, 3, 4 et 7 décembre, pendant « l'imposante manifestation » à laquelle nous devons le Carnot d'aujourd'hui, petit-fils du Grand. Comment ! le Conseil municipal de Paris n'aurait plus le droit de s'allier aux révolutionnaires, de constituer extra-légalement la Commune dont on lui refuse la reconstitution légale, d'imposer enfin sa volonté aux provinces dans les votes d'un congrès ! Mais alors, où est la liberté ?

Je me rappelle un mot sinois, lancé dans des jours néfastes à la tête de bien des braves gens qui s'étaient bien battus, par des « égarés », nous n'osons dire plus, aujourd'hui qu'ils sont nos maîtres, dont la bravoure se manifesta en « journées » à l'intérieur de Paris assiégé, sous l'œil étonné du vainqueur : capitulards !

Ce mot-là nous sonne à l'oreille avec une persistance cruelle, quand nous voyons les défaillances journalières de ce qu'on appelle encore, hélas ! par un leurre de notre habi-

tude, le Gouvernement. A l'heure où l'Europe entière gâche avec une fébrile avidité les moindres nouvelles de la frontière austro-russe, redoutant avec trop de raison, malheureusement, des événements d'une gravité inappréciable, même à l'heure présente; où le besoin de direction, de suite dans les idées, tout au moins d'idées, de sûreté de coup-d'œil dans les décisions, de volonté et d'autorité dans leur exécution, prend les proportions d'une question vitale, le pays voit défiler, au banc des ministres, des mannequins en carton-pâte qui demandent la permission des Chambres pour agir, ou s'empressent de s'excuser si, par hasard, ils ont agi. Le Gouvernement ? Il est à l'Hôtel-de-Ville; il est plus loin encore, ou plus bas : dans l'office de la Lanterne et de l'Intransigeant. Pas un homme au pouvoir, pas un : ce serait un géneur !

Il y a pourtant dans ce Conseil un homme, et qui est bien à son poste. Mais le malheur veut que n'étant point compromis dans la politique, il ne puisse y prendre le premier rang. Et puis, qui sait ? ministre des affaires étrangères de réelle valeur, M. Flourens n'a peut-être pas en lui l'étoffe d'un homme d'Etat. Il reste donc au second plan, ballotté entre des événements impérieux et les avis contradictoires de ses collègues qui, oublieux du dehors, ne songent qu'à la politique intérieure, celle dont ils vivent, la politique des intérêts électoraux.

Et voilà où nous en sommes, à la veille des tempêtes du printemps prochain.

O France, pauvre France !
Et tant de vitalité pourtant ! tant d'esprit, de jeunesse, de talent ! tant de ressources ! tant de génie !

ADRIEN HUBERT.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 23 décembre.

Le marché se ressent des bruits qui ont couru ces derniers jours sur les préparatifs austro-russes et les cours de nos rentes fléchissent un peu : 3 0/0, 81.25; 4 1/2 0/0, 107.50.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1.410. Les obligations foncières et communales ont un marché très actif, ce qui n'est pas étonnant, car ce sont les valeurs les plus avantageuses de cette catégorie.

Nous rappelons que le 28 courant a lieu l'émission faite par le Crédit Foncier de 230,000 Bons à Lots au prix de 100 francs. Tous ces Bons sont remboursables au moins à 200 francs, et il y a six tirages par an dont le 1^{er} aura lieu le 15 mars 1888. Ajoutons que l'échelonnement des paiements en cinq fractions offre la plus grande facilité aux souscripteurs.

La Société Générale se maintient solidement à 455. Le bilan du 30 novembre fait pressentir à bref délai des cours plus élevés. On sait que les bénéfices acquis à cette date ne s'élèvent pas à moins de 3,300,000 francs.

La Banque d'Escompte s'inscrit à 460. Les tendances continuent à porter le titre vers le pair, tendances parfaitement justifiées par les affaires de ce grand établissement.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Le Crédit Lyonnais a encore perdu 250 à 572.50.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont un marché très actif et donnent lieu à de nombreuses demandes.

On annonce pour le mois de janvier l'émission du Corinthin. Nous rappelons que, d'après les rapports d'ingénieurs compétents, l'œuvre actuelle est mal conçue et exige une réfection totale.

L'action de Panama est un peu plus faible à 310, mais cette faiblesse n'est que momentanée et due à quelques réalisations qui se sont produites aux derniers cours.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont très fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Noël est la fête populaire par excellence : le foyer du pauvre la célèbre comme celui du riche, moins luxueusement il est vrai, mais du moins d'aussi bon cœur, et chaque année ramène pour tous le réveillon traditionnel. C'est en particulier la fête de l'enfance et bon nombre de petites têtes mutines ne se sont endormies samedi soir qu'après s'être demandé avec anxiété ce que contiendrait le lendemain matin le minuscule sabot soigneusement placé dans la cheminée.

Dans nos églises, c'est aussi grande fête, et le peuple se presse en foule autour de

y entra; ce dernier communiquait avec le jardin du directeur. La jeune fille marchait silencieuse sous l'ombre des arbres, lorsqu'une odeur de cigare arriva jusqu'à elle. Surprise, elle s'arrêta... un pas cadencé frappait le sol; vite, Mina s'enfonça dans un massif et attendit. La maison se trouvait en face; M^{lle} Humphrey, de retour, avait allumé la lampe dont la lumière brillait à travers les vitres. Bientôt, au milieu de la clairière formée par le gazon, se dessina l'élégante silhouette du fumeur... Le cœur de Mina se mit à battre et reconnaissant M. Kerven. Le jeune homme resta longtemps devant la fenêtre illuminée, immobile et comme plongé dans ses réflexions. Enfin, se retournant brusquement, il revint sur ses pas, en rasant l'endroit où s'était réfugiée la promeneuse. Celle-ci entendit, pendant quelques instants, le sable crier sous ses pieds, puis, la porte se referma; alors, prenant son élan, elle entra en courant dans le jardin de M. Humphrey.

Là, s'arrêtant, elle s'assit sur un banc. Son cœur battait à se rompre... Était-ce seulement du mouvement précipité de sa course? Elle se le demanda avec angoisse. Mais aussitôt la réponse fit disparaître tout sentiment de crainte dans son esprit : non, l'illusion perdue ne pouvait plus renaitre... Non-seulement — elle le comprenait maintenant — son amour pour Jean Moser était resté là-bas au fond de l'eau sombre, mais la

L'Enfant Jésus, touchant spectacle dont la chrétienté donne seule l'exemple.

Une raison majeure autant qu'imprévue a empêché la maîtrise de Saint-Pierre et les amateurs qui se joignent toujours aux enfants des écoles de se faire entendre. Les morceaux que M. Halbert, notre sympathique chef de musique, a fait préparer, seront chantés le 8 janvier.

Dans toutes les autres églises, à Nantilly, à Saint-Nicolas, à la Visitation, les voix fraîches de chœurs d'enfants et de jeunes filles ont chanté avec beaucoup de succès des cantiques et des hymnes à l'Enfant Jésus.

Chacun a fait de son mieux et suivant ses ressources.

Nous avons à signaler un fait des plus regrettables qui est un signe des temps.

Après la messe de minuit, à Nantilly, une troupe de jeunes gens qui avaient trop copieusement réveillé est entrée dans l'église en chantant et en faisant un tapage scandaleux.

Mis à la porte par le sacristain et plusieurs hommes qui se trouvaient dans l'église, ils ont voulu rentrer de nouveau; mais, trouvant la porte barrée, ces nouvelles couches ont frappé à coups redoublés jusqu'à ce que leur patience ait été mise à bout.

On voit que les catholiques ne sont même pas libres dans l'intérieur des églises et qu'ils sont souvent obligés, comme à Nantilly, de faire eux-mêmes la police.

Samedi soir, grand nombre de négociants avaient profité de ce que les rues étaient remplies de promeneurs se rendant aux offices de la nuit pour éclairer et garnir avec plus de soin encore que d'ordinaire les vitrines de leurs magasins.

Les bijoutiers resplendissaient d'or, d'argent, de diamants et de ces mille sujets en bronze, véritables travaux artistiques dont les salons se parent de plus en plus. Dans les magasins de nouveautés, les toilettes de dîners et de soirées et tous leurs accessoires en rubans et dentelles étaient gracieusement drapés.

Les étalages de victuailles, article spécial de réveillon et d'étrennes, non-seulement tentaient les yeux, mais encore l'appétit.

L'Épicerie Parisienne avait élevé, au coin de la rue Dacier et sur la rue d'Orléans, deux jeunes sapins, véritables arbres de Noël, d'une hauteur de 3 ou 4 mètres, chargés de lanternes vénitienne du plus joli effet.

Il fallait également s'arrêter à l'Épicerie Centrale, car la circulation était complètement interrompue par les curieux qui admiraient ces groupes de petite bonshommes se faisant mille et une conversations, et un quadrille de meuniers et meunières dansant la sérénade sous les ailes de leur moulin à vent.

Enfin viennent les marchands de jouets : là se sont les papas, les mamans et leurs bébés qui cherchent avec anxiété dans cet amas d'objets d'étrennes ce qu'ils vont mettre dans le petit soutier de Noël. Le bébé voudrait bien cette poupée, ce cheval ou ce petit chemin de fer. Le papa se récrie, puis finalement cède à la supplication du bébé.

Et voilà comment se font les affaires des négociants en jouets à cette époque de l'année.

LE CONCERT DE L'ALSACE-LORRAINE

Il est fâcheux que la salle du théâtre n'ait pas été hier soir mieux garnie de spectateurs pour assister au charmant concert donné par les Alsaciens-Lorrains de Saumur et au bénéfice de leur société de secours mutuels. Malheureusement la représentation de vendredi dernier et aussi les réunions de famille à l'occasion de la fête de Noël ont été la cause de cette désertion regrettable.

Les organisateurs de cette fête de charité n'avaient rien négligé cependant pour lui donner le plus d'éclat possible. Des artistes éminents se sont fait entendre, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, une heureuse et touchante mise en scène offrait, aux regards et au cœur, bien des regrets, il est vrai, mais aussi des espérances...

Une quinzaine de petits garçons et de petites filles, enfants d'Alsaciens et de Lorrains, étaient assis, en costume du pays, sur le devant de la scène, et, derrière, un grand sapin étoilait ses rameaux chargés de jouets. Autour de la salle, des couronnes avec devises patriotiques étaient surmontées de drapeaux

tricolores. De minuscules Alsaciennes ont obtenu à elles seules par leur gentillesse une large part de succès. A la fin de la première partie, M. Vuillaume, professeur, a prononcé une belle et saisissante allocution qui a été écoutée religieusement et applaudie de tout cœur.

Une quête, qui a dû produire une somme assez ronde, a été faite par plusieurs dames. Cette somme est destinée aux pauvres.

Comme on le voit, la soirée n'avait pour but que de soulager des infortunés et des misères, toujours trop grandes, hélas ! et jamais assez secourues.

Nous donnerons un compte-rendu détaillé de ce concert dans un prochain numéro.

UN VOL AUDACIEUX

Hier, vers trois heures, deux individus sont entrés chez M. Robin, propriétaire au Pont-Foucharde.

La porte d'entrée étant fermée, le premier avait escadé un mur pour ouvrir une fenêtre à son compagnon.

Une fois entrés, nos deux voleurs brisèrent le secrétaire et y prirent une montre en or et des bijoux.

Des voisins, entendant du bruit chez M. Robin qu'ils savaient absent, s'enquirent d'où pouvait provenir ce tapage. Ils ne tardèrent pas à voir l'un des voleurs cherchant à se sauver par la fenêtre. Mais ils les saisirent et les conduisirent devant M. le maire de Bagneux.

Celui-ci leur fit subir un interrogatoire, et sur eux on ne trouva que des papiers. Se voyant pris, ils avaient eu soin de laisser sur un lit la montre et les bijoux volés.

Ils ont été livrés à la gendarmerie.

LE FROID ET LA NEIGE

L'hiver, jusqu'ici, pour nous, n'avait été qu'humide et pluvieux; aujourd'hui, il semble vouloir reprendre ses droits. Le froid se fait sentir et la neige a commencé à tomber ce matin.

— La neige couvre depuis plusieurs jours tout le département de l'Aveyron.

Dans la Côte-d'Or, la neige tombe à gros flocons.

Nous lisons dans le *Journal de la Meurthe et des Vosges* que la neige est tombée mercredi à Nancy une partie de la journée.

Une assez grande quantité de neige est tombée au Havre la nuit de samedi.

La neige a également fait son apparition en Provence. A quelques lieues de Marseille, dans les montagnes, le thermomètre est descendu à 45 degrés au-dessous de zéro.

Dans les Basses-Alpes, il y a de 40 à 50 centimètres de neige, et toutes les rivières charrient d'énormes glaçons. Sur plusieurs points les courriers ont interrompu leur service, et les habitants vont en traîneau.

Dans le Vaucluse, le froid est très vif.

D'un arrêt rendu le 10 décembre par la Cour de cassation, il résulte que « l'abonné d'une compagnie des eaux qui substitue frauduleusement, dans l'appareil de distribution établi chez lui, une clef qui lui permet d'avoir un débit plus considérable que celui auquel il a droit par son abonnement, commet une véritable soustraction tombant sous le coup de l'article 379 du Code pénal.

LES DISPENSÉS. — On sait que les dispensés de l'article 47 sont astreints à trois périodes d'exercices.

La première est d'une durée de deux mois et les deux autres de un mois.

Les dates de ces appels avaient été fixées provisoirement de la manière suivante:

Première période. — Le jour de l'appel des autres jeunes soldats de leur classe.

Deuxième période. — Le 1^{er} février de la deuxième année qui suit celle de l'incorporation de leur classe.

Troisième période. — Le 1^{er} avril de la 3^e année qui suit celle de l'incorporation de leur classe.

M. Carnot, Président de la République, a reçu vendredi le préfet de Maine-et-Loire.

Une lettre assez originale a été envoyée ces jours-ci au *Figaro* avec une somme de dix francs pour les pauvres de ce journal.

L'auteur de la lettre dit que, pour l'aban-

don de cette somme, il se croit dispensé de répondre aux cartes de visite qui lui seront adressées au jour de l'an.

C'est encore plus pratique, croyons-nous, que d'acheter un timbre de 45 centimes, écrire derrière ses souhaits et les jeter dans la boîte aux lettres.

Publications de mariage.

Jean-Baptiste Dubois, jardinier, de Preuilly (Indre-et-Loire), et Berthe-Aimée Bouvet, sans profession, de Saumur.

Jean-Pierre Coateleau, agent-voyer d'arrondissement (veuf), et Anna-Mélie Maurice, sans profession (veuve), tous deux de Saumur.

L'ALMANACH DE L'AMI DES CAMPAGNES Pour 1888

Cet Almanach, publié sous la direction de J. GONDROY DU JARDINET, a pris, dès sa création en 1880, une large place parmi les publications de nos villes et de nos campagnes, à cause des articles intéressants et des gravures qu'il renferme.

L'utile se mêle à l'agréable dans cet Almanach. C'est ainsi que les découvertes Agricoles et Viticoles, les articles sur l'Horticulture, la Floriculture et l'Apiculture, les Conseils du Docteur, l'Art du Vétérinaire, le Carnet de l'Avocat, etc., etc., sont entrecoupés de récits émouvants et dramatiques dont il nous suffira de citer: *Le Château Noir; Un Maître d'école sous la Terreur; la Levrette et la Bague*, drame en un acte; *la Feuille de Route d'un Soldat*, etc.

L'Almanach renferme la matière d'un fort volume, et cependant, en vue de la diffusion, il est cédé par faveur spéciale aux abonnés de notre journal au prix de 25 c. au lieu de 50 c. Ajouter 10 c. par exemplaire pour recevoir l'Almanach franco, — 30 exemplaires peuvent être expédiés franco, en gare la plus rapprochée du domicile, moyennant 60 c., ou 85 c. pour envoi à domicile.

La collection des années 1882 à 1888 inclusivement est cédée au prix de 2 fr. 45 c. franco.

S'adresser à M. J. Gondroy du Jardinot, 13, rue Cassette, à Paris.

CONSEILS ET RECETTES.

DÉGRAISSAGE DES ÉTOFFES

Pour enlever les taches de graisse, la sueur, etc., le borax est sans valeur. Le meilleur est d'employer une lessive savonneuse, surtout si on y ajoute de l'ammoniaque, à raison d'une petite cuillerée par litre. L'ammoniaque donne à la laine une blancheur éclatante. Par suite, s'il s'agit d'étoffes blanches, on devra remplacer l'ammoniaque par le borax, en adoptant les mêmes proportions que ci-dessus, c'est-à-dire une petite cuillerée de borax en poudre pour un litre de lessive. Si l'on désire éviter entièrement le rétrécissement de l'étoffe, il faut accélérer le séchage en la comprimant à plusieurs reprises entre les linges. Dans tous les cas, il ne faut jamais faire sécher les lainages au soleil, ce qui les durcit. Le mieux est de les exposer à un courant d'air modéré; si l'on est en hiver, dans un endroit chauffé, mais pas trop près du poêle.

ÉTRENNES. — Comme les années précédentes, M. DOURSNEU, EPICERIE CENTRALE, a mis en vente son grand assortiment de Bonbons fondants, Pralines Duchesse, Pralines Vanille, Chocolats Crème et Pralinés, etc., etc., à 4 fr. 80 le 1/2 kilo, que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, ainsi que ses Pralines à la rose à 90 c. le 1/2 kilo.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 27 décembre,

Carnot ou l'organisateur de la victoire, grand drame en 5 actes.

Judi 29 décembre,

La Fée aux Roses, opéra-comique en 3 actes.

Crédit Lyonnais

Escompte. Recouvrements. Délivrance de chèques. Dépôt de fonds. Prêts sur Titres. Régularisations de Titres. Souscriptions.

Les bureaux sont actuellement 30, boulevard de Saumur, à Angers.

L'Agence du Crédit Lyonnais, 30, boulevard de Saumur, à Angers, est chargée de recevoir sans frais, dès à présent, les souscriptions aux Bons de 100 fr. avec Lots du Crédit Foncier.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ÉMISSION de 230,000 BONS de 100 fr. AVEC LOTS

(Arrêtés ministériels des 24 octobre et 9 décembre 1887) Remboursement de tous les Titres à 200 FRANCS au moins.

Capital remboursé, LOTS et PRIMES 57,650,400 francs.

MONTANT TOTAL DES LOTS

11,888,000 FRANCS dont 101 Lots de 100,000

LE PRIX D'ÉMISSION DE 100 FRANCS

Sera payable de la manière suivante :

20 francs en souscrivant,
20 — à la répartition,
20 — du 10 au 15 avril 1888,
20 — du 10 au 15 août 1888,
20 — du 10 au 15 décembre 1888.

Les libérations totales seront admises à toute époque.

Le 1^{er} tirage aura lieu le 15 mars 1888.

La somme nécessaire au remboursement des titres et au paiement des lots, sera employée par le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, en prêts hypothécaires et communaux.

L'émission a pour objet de permettre la liquidation des Loteries de Marseille, de Toulon et de Nice et de la Loterie Coloniale.

Pour les détails, voir le prospectus.

Souscription publique le Mercredi 28 Décembre 1887

À la CRÉDIT FONCIER, rue d'Anjou, 19;

À la Comptoir d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14;

À la Société Générale, rue de Provence, 54;

À la Société Industrielle, rue de la Victoire, 74;

À la Société Lyonnaise, boulevard des Italiens, 19;

À la Société de Dépôts et Comptes Courants, placée de l'Opéra, 2;

À la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

Dans les Agences et Succursales et chez les correspondants des Sociétés ci-dessus.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

Les souscriptions par listes ne sont pas admises

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée

La Caisse Générale d'Épargne et de Crédit

116, Place Lafayette, à Paris,

Reçoit dès à présent les souscriptions aux

BONS A LOTS.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur

19, RUE DU MARCHÉ-NOIR,

Reçoit dès à présent, sans frais, les sous-

criptions aux 230,000 Bons de 100 francs,

avec lots, émis par le Crédit Foncier de

France.

MARCHÉ de Saumur du 24 Décembre 1887

Froment-commerce, l'hectolitre	19	Bœuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	18 1/2	Veau	1 40
Méteil	14 50	Mouton	1 80
Seigle	11 15	Porc	1 20
Orge	11 12	Poulets la couple	5 —
Avoine	8 25	Dindonneaux	17 —
Sarrasin	13 50	Canards	4 —
Haricots blancs	26 —	Oies	11 —
Haricots rouges	24 —	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	11 —	Œufs la douzaine	1 20
Noix	9 50	Foin, la charrette de 780 kilog.	75 —
Châtaignes	10 —	Luzerne	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	45 —
Son	13 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	50 40
Pain 1 ^{er} qual., le kil.	—	Id. 2 ^e	36 —
Id. 2 ^e id.	32 c. 68 m.	Id. 3 ^e	30 —
Id. 3 ^e id.	31 c. 68	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
Pommes de terre, la barrique	9 —	Charb. de terre	4 80

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 150 fr.
Champigny	— 160
Varrains	— 160
Bourgueil	— 180
Restigné	— 150
Chinon	— 160
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 180 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	— 100
Saint-Léger et environs	— 90
Varrains et environs	— 100
Le Puy-N.-Dame et environs	— 80
La Vienne	— 75
Cidre de Bretagne	la barrique 45 fr.
Cidre de Normandie	— 40
Eau-de-vie	l'hectolitre 55 fr.
Vinaigre de vin	— 35

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LA MÉNAGÈRE

GOUBY-MAURICE

SAUMUR - 6, rue Saint-Jean, 6 - SAUMUR

Grands Magasins d'Articles de Chauffage et de Ménage en tous genres.

ÉTRENNES UTILES

Je tiens à prévenir ma nombreuse clientèle que je viens de recevoir un choix immense de **Feux, Landiers, Galeries de Cheminées et Chenêts** de tous styles, en bronze doré, poli clair et poli vieux, en fer poli, fonte polie, fonte bronzée, etc.

Evantails en bronze doré et en vieux poli.

Garde-Etincelles en cuivre et en fer bronzé.

Porte-Pelles et **Pincettes, Pelles** et **Pincettes** en

cuivre ciselé, cuivre poli, fer poli, fonte polie et fonte bronzée.
Grand assortiment de **Soufflets** et **Balais d'âtre** en tous genres et de toutes nuances, en cuivre, en bois avec incrustations, moulures ou sculpture.

TABLES DE TOILETTE ET LAVABOS EN FER

ÉTRENNES POUR ENFANTS

Poêles, Cuisinières, Cheminées, Lessiveuses et Batterie de Cuisine.

Je ne crois pas devoir donner un aperçu des prix, persuadé qu'il est nécessaire d'avoir l'objet sous les yeux pour l'apprécier.

Une visite dans les Magasins où les Articles sont exposés, suffira pour se rendre compte de leur fraîcheur, de leur bon goût et de leur extrême **BON MARCHÉ**.

MAGGI

VERITABLE CONSOMMÉ
Une à deux cuillerées à café de **MAGGI** dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc.
En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

CONCENTRÉ AUX TRUFFES
Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes **MAGGI** communiquent à tous les mets la **Saveur parfumée** de précieux **truffes**. C'est la **Sauce Périgueux** à la minute.

MAGGI

VOLUME DE 1887

10 fr. le volume broché

11 fr. 50 le volume cartonné

Nota. — Par la poste, 4 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

ABONNEMENTS POUR 1888

10 fr. pour Paris.

12 fr. Départements.

13 fr. Union postale.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

Étrennes 1888

A partir du 15 Décembre

OUVERTURE DES GRANDS & NOUVEAUX MAGASINS

De la M^{on} DAVEAU

Rue du Puits-Neuf, 14, et rue de la Cocasserie, 15 et 17, SAUMUR.

Avis aux personnes voulant offrir des Étrennes de Bon Goût et à Bon Marché.

Dans ces Vastes Magasins se trouvent réunies les plus Élévantes Nouveautés et les plus belles pièces décoratives de l'Ameublement:

Glaces, cadres dorés vieux cuivre, Venise et bois sculpté.

Gravures, Aquarelles, Chromos, Peintures.

Bronzes, Coupes, Plats à cartes, Eacriers, Buires, Statuettes, Services fumeurs, Pots à tabac, Flambeaux, Bougeoirs, Suspensions de Salle à Manger, depuis 29 fr. (article recommandé), etc.

Garnitures de foyer, Chenets, Landiers, Galeries riches, en cuivre, Porte-pelle et Pincettes, Pare-étincelles, etc.

Eventails et Écrans, riches et ordinaires.

Christis et Objets de piété, Imagerie, etc.

Maroquinerie, Porte-Monnaie, Carnets de visite, Porte-Cigare, etc.

Articles de peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Toiles cirées pour Table, Linoléum pour Parquets, etc.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DIZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHÉAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux,

Etablie entre les communes de Saumur, Baugeux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levées.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMTABLE

En totalité ou par lots,

LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert-géomètre à Baugeux.

A LOUER

PORTION DE MAISON

Pour dame seule.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

TRÈS GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M^{lle} JAGOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

LA VILLA PLAISANCE

Située à 1 kilomètre de Saumur,

Le plus confortable et le plus grand Etablissement de la région, pour Noces, Banquets, Bals, etc.

Immense Jardin avec Tonnelles, Pelouses, Balançoires, Trappèzes, Jeux de Boules, Billard et autres jeux divers. Tir à la Carabine.

S'adresser à M. MÉNIER-GUÉRET, 20, rue de Lorraine, Saumur.

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dressé.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{or} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

CH. MÉGRIER, Succ^a

25, rue de la Tonnelle, 25,
SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagères Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, Imprimerie de PAUL GODET.